

Toulouse, le 12 Mai 2015

Association Deux Pieds Deux Roues

5, avenue F. Collignon 31200 Toulouse

Délégation Régionale de l'AF3V Association Française des Véloroutes et Voies Vertes pour Midi-Pyrénées et Languedoc-Roussillon

Julien Savary délégué régional

Tél. : 06 33 59 03 35 /E-mail : j-savary@wanadoo.fr

Objet : Randonnée vélo-sud-2015 pour demander l'aménagement de la Véloroute vallée du Tarn- Causse du Larzac- Sud Cévennes-Méditerranée (V85) (420km) et deux prolongements Moissac-Montauban et Quissac-Sommières-La Grande Motte

Et demande au Conseil Départemental de l'Hérault d'accélérer les travaux des Véloroutes V85 et V70 et de relier la V70 à la mer (ajout du tronçon St-Christol - Lunel).

À M. Kléber Mesquida
Président du Conseil Départemental de l'Hérault

Monsieur le Président,

L'Association Deux Pieds Deux Roues, Délégation Régionale de l'AF3V pour Midi-Pyrénées et Languedoc-Roussillon, organise une randonnée vélo du 3 au 13 Juillet 2015 pour demander l'aménagement d'une « Véloroute » (itinéraire cyclable jalonné et sécurisé) : la « Véloroute vallée du Tarn- causse du Larzac- sud-Cévennes- Méditerranée (V85) » entre Montauban-St-Sulpice-sur-Tarn-Albi-Trébas-Brousse-le-Château-Saint-Izaire-Saint-Affrique-L'Hospitalet du Larzac-Sauclières-Alzon-Le Vigan-Ganges-St-Hippolyte-du-Fort-Quissac (total : 380km), avec deux prolongements 1- entre Moissac et Montauban (+35km), 2- entre Quissac, Sommières et Saint-Christol par la Véloroute V70 (+30km), et entre St-Christol, Lunel et La Grande Motte (+35km).

Cette randonnée traversera l'Hérault les 12 et 13 Juillet.

Voir le programme de la randonnée ci-joint.

Voir informations sur le site de la randonnée : <http://randovelosud2015.lepic.org>.

Parmi les six départements concernés par nos demandes, l'Hérault apparaît comme largement précurseur et « en avance » pour la mise en œuvre de ces projets de Véloroutes et Voies Vertes. En effet, le Conseil Général de l'Hérault :

= a inscrit à son Schéma départemental la réalisation de la Véloroute V85 sur son territoire : en coopération avec le Conseil Général du Gard, il a programmé l'aménagement des deux tronçons inter-départementaux entre Sumène et Ganges (travaux en cours), et entre Ganges et St-Hippolyte-du-

Fort (études en cours).

= a inscrit à son Schéma départemental la réalisation de la Véloroute V70 entre Boisseron, St-Christol et Castries.

= a prévu de réaliser une Voie Verte le long du canal de Lunel à la mer, entre Lunel et la Grande Motte (pont de la D61 sur le canal du Rhône à Sète).

Par ce courrier, nous demandons au nouveau Conseil Départemental de l'Hérault de poursuivre et amplifier la politique ambitieuse du précédent Conseil Général de l'Hérault, en accélérant la réalisation de la Véloroute V70 entre Boisseron et St-Christol.

Nous lui demandons, pour créer une liaison entre la Véloroute V70 et la mer, d'inscrire au Schéma départemental une Véloroute de liaison entre Saint-Christol et Lunel, passant par Vérargues, Saturargues, Villetelle et le site d'Ambrussum.

Nous diffusons largement ce courrier aux élus du Conseil Départemental concernés, ainsi qu'aux élus des collectivités locales concernées, à qui nous demandons d'agir, au côté du Conseil Départemental, pour réaliser et valoriser ces itinéraires.

Nous espérons que ces demandes seront prises en compte, et nous vous invitons, ainsi que les élus locaux concernés, à venir nous rencontrer lors du passage de la randonnée vélo qui traversera votre Département les 12 et 13 Juillet.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de nos sentiments respectueux.

Julien SAVARY
Vice-Président de l'Association Deux Pieds Deux Roues
Délégation régionale AF3V Midi-Pyrénées et Languedoc-Roussillon

PJ : Programme de notre randonnée 2015.

Copie à :

- M. Damien Alary, Président du Conseil Régional du Languedoc-Roussillon
- Mme Marie-Christine Bousquet, Conseillère départementale du canton de Lodève, Vice-Présidente du Conseil Départemental de l'Hérault, Maire de Lodève, Conseillère régionale

- M. Jacques Rigaud, Conseiller départemental du canton de Lodève, maire-adjoint de Ganges
- M. Claude Barral, Conseiller départemental du canton de Lunel, Vice-Président du Conseil Départemental de l'Hérault
- Mme Bernadette Vignon, Conseillère départementale du canton de Lunel
- Mme Marie-Thérèse Bruguière, Conseillère départementale du canton de Mauguio
- M. Brice Bonnefoux, Conseiller départemental du canton de Mauguio
- M. Jacques Rigaud, Président de la Communauté de Communes des Cévennes Gangeoises et Suménoises
- M. Claude Arnaud, Président de la Communauté de communes du Pays de Lunel
- M. Stéphan Rossignol, Président de la Communauté d'Agglomération du Pays de l'Or
- M. Michel Fratissier, Maire de Ganges
- M. Jean-Pierre Gaubiac, Maire de Moulès et Baucels
- M. Francis Pratz, Maire de Boisseron
- M. Jean-Luc Bergeon, Maire de Saint-Christol
- M. Jean-Jacques Esteban, Maire de Vérargues
- Mme Martine Dubayle Calbano, Maire de Saturargues
- M. Jean-Pierre Navas, Maire de Villetelle
- M. Claude Arnaud, Maire de Lunel
- M. Stéphan Rossignol, Maire de La Grande Motte
- M. Christophe Lebozec, Président de Lunel à vélo (Relais local de l'AF3V)
- M. Luc Nourigat, Président de Vélocité Grand Montpellier (Délégation départementale de l'AF3V pour l'Hérault)
- M. Pierre Delon, délégué Véloroutes et Voies Vertes Vélocité Grand Montpellier (Délégation départementale de l'AF3V pour l'Hérault)